



PROROCOLE INTERNE

Collège Paul GAUGUIN - CORDEMAIS

Pour dire **NON** au Harcèlement

Le harcèlement a différentes formes bien précises.
Toutes les situations doivent être examinées avec attention sans qu'il faille toutefois faire des amalgames.

La question de la définition est très importante pour bien repérer et essayer de comprendre les situations.

Le harcèlement c'est :

- Quand un(e) élève est violent(e), physiquement ou moralement avec un(e) autre élève.
- Quelque chose qui se répète sur un temps bien identifié.

Il existe des harcèlements de différentes natures :

- Harcèlement physique (coups, bousculades)
- Harcèlement moral (moquerie, surnom ...)
- Harcèlement // réseaux sociaux

- ...



Le repérage, l'observation, l'intervention, la prise charge...

Au sein du collège Paul GAUGUIN une culture spécifique est développée de telle sorte que chacun des adultes soit vigilant par rapport aux manifestations qui peuvent apparaître.

Conformément au guide réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, quelques règles simples, précisées dans ce PROTOCOLE doivent être suivies par tous au sein du collège :

- Développer une écoute bienveillante et un regard vigilant
- Prendre en compte toutes les formes de violence
- Porter attention à tous les signaux (*retards, absences répétées, changements de comportement : agressivité, violence, isolement, moqueries, affaires abîmées, etc...*)
- S'interposer immédiatement en tant qu'adulte dans et dehors de la classe
- Croiser les regards avec tous les acteurs concernés dans ou autour de l'établissement : *analyser, traiter, sanctionner de façon éducative*
- Associer les parents
- Mener une action de prévention dans toutes les classes ou sur tout un niveau, mais pas uniquement dans une classe concernée par une situation de harcèlement pour éviter toute stigmatisation des élèves

Au-delà des adultes, la participation des élèves responsables et sensibles à d'éventuelles situations est très importante ⇒ pour informer, communiquer, alerter, signaler et même dénoncer et ce, sans qu'il s'agisse de faire de la délation, mais en développant un sens de la responsabilité pour : aider.



Le règlement intérieur

Ce texte est majeur pour définir et garantir les règles de vie dans l'établissement. Il réaffirme les devoirs et obligations des élèves et vise à préserver leurs droits.

Rappel du préambule du règlement intérieur : L'École, fondée sur des valeurs essentielles de la République : « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE », mais aussi : « TOLERANCE, LAÏCITE », veille à mettre l'accent sur ce qui unit, plutôt que sur ce qui divise pour faire des élèves d'aujourd'hui les citoyens et citoyennes de demain.

LE HARCELEMENT N'A PAS SA PLACE AU COLLEGE. LE RESPECT ENTRE CHACUN EST LA NORME.

Le CVC : Conseil de Vie Collégienne

Au sein de cette instance composée d'élèves élus pour certains et volontaires pour d'autres, il est possible de proposer des actions émanant des élèves pour participer à marginaliser les situations de harcèlement.

Le CESC : Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

Ce comité du fait de sa représentativité constitue un lieu pertinent et utile pour enclencher des actions visant à contribuer à l'amélioration du vivre ensemble.

L'heure de Vie de Classe

Ce créneau, sous l'impulsion du professeur principal et des délégués élèves notamment, doit permettre d'aborder la problématique du harcèlement de telle manière que tous les élèves mesurent leur propre rôle pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire qui représente un enjeu constant.

UN NUMERO VERT : 30 20



Partenariat

- Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- Organiser des réunions partenariales autour du règlement intérieur
- Organiser les circuits d'information avec les partenaires
- S'appuyer sur les partenaires pour le traitement (prise en charge individuelle)

Pédagogie et coopération

- Travailler la question du harcèlement et du cyberharcèlement en EMC
- Intégrer cette thématique dans le parcours citoyen, le parcours éducatif de santé et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Travailler, au sein de la classe, sur les compétences psychosociales des élèves
- Expliciter les usages appropriés et inappropriés des applications et des matériels dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information

Des élèves acteurs de la prévention

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- Motiver les élèves par des actions concrètes
- Donner aux élèves un moyen de signaler les situations problématiques

ATTENTION : un plan qui ne repose que sur des actions conduites par les élèves pour les élèves (peer to peer) est contreproductif

Justice scolaire

- Mettre en place des règles claires appliquées par tous (adhésion de tous les adultes)
- Faire participer les élèves à l'élaboration des règles
- Respecter les principes généraux du droit (individualisation de la sanction, etc.)
- Utiliser les mesures de responsabilisation
- Inclure la question des cyberviolences dans le règlement intérieur

Coéducation

- Communiquer en direction des parents d'élèves sur le harcèlement et les cyberviolences
- Savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents, même lorsqu'elles se déroulent en partie sur Internet

Qualité de vie à l'école

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Organiser des événements collectifs
- Surveiller les espaces communs (cour de récréation, couloirs, sanitaires, installations sportives, etc.) et développer la bienveillance interpersonnelle

Stratégie d'équipe

- Sensibiliser tous les personnels (administratifs et techniques compris) régulièrement et sur le long terme
- Former des personnes ressources pour la prise en charge
- Formaliser le circuit d'information dans l'établissement
- Former les adultes aux cyberviolences

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'École, tu peux appeler le numéro gratuit «Stop Harcèlement» 08 08 80 70 10.

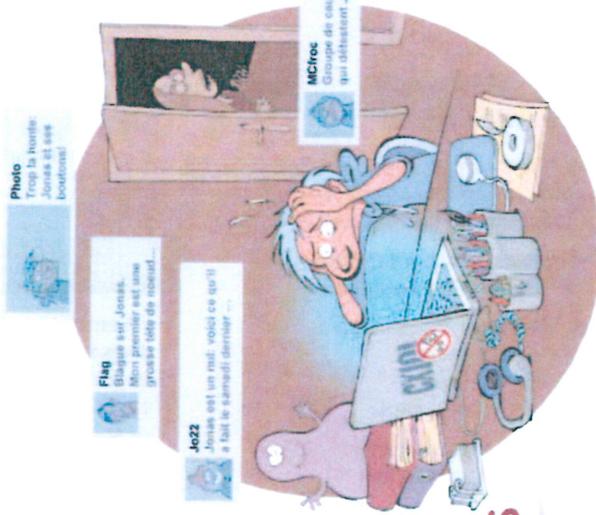
10 CONSEILS

contre le harcèlement

Si tu es témoin

6 Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

Retrouve conseils et outils pratiques sur

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.

